

Caprice pour piano : op. 6 /
Aloÿs Clausmann ; [ill. par E.
Buval]

Claussmann, Aloys (1850-1926). Compositeur. Caprice pour piano : op. 6 / Aloÿs Claussmann ; [ill. par E. Buval]. 1887.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

C.1887

N.º 1

Aloÿs Clausmann

ŒUVRES POUR LE PIANO

Op. 6. Caprice	6 ^f .
15. Ronde Nocturne	6 ^f .
18. Valse-Caprice (2 ^e Ed)	7 ^f .50
18 ^{bis} . La même à 4 Mains	9 ^f .
20. Légende Pastorale	7 ^f .50
21. Nocturne	
22. 1 ^{re} Barcarolle	
23. Impromptu	
24. Berceuse	
25. Alsace, 6 Valses à 4 Mains	10 ^f .

VERSAILLES, VERNÉDE, ÉDITEUR
12, Rue Hoche, 12.

J. BURN

Propriété pour tous pays

Déposé selon les traités internationaux



N. 12129

CAPRICE

POUR PIANO.

- OP. 6. -

ALOÏS CLAUSMANN.

PIANO.

Allegretto. *riten.* *a tempo.*

legg.

Ped. *Ped.*

Ped. *Ped.* *Ped.* *Ped.* *Ped.*

sempre Ped.

cresc. *f*

f *dim* *molto.* *rall.* *pp* *mf*

Ped. *Ped.* *Ped.* *Ped.*

First system of musical notation. The treble clef staff contains a melodic line with a *cresc.* marking in the first measure and a *p* marking in the fourth measure. The bass clef staff provides a harmonic accompaniment.

Second system of musical notation, continuing the piece with similar melodic and harmonic textures.

Third system of musical notation, featuring more complex chordal structures in the treble clef.

Fourth system of musical notation. It includes a *cresc.* marking in the second measure and a *dim.* marking in the fourth measure.

Fifth system of musical notation. It begins with a *dolce.* marking in the first measure and a *cresc.* marking in the second measure.

p
cresc.

dolce.
p
agitato.

dim.
rit.
dolce.

a tempo.
pp dolcissimo.
molto cresc.

f

Tempo.

pp rit *léger.*

Ped.

Ped. \oplus *sempre Ped.*

cresc. *f*

rall. *dim.* *pp* *cresc.*

The first system of the musical score consists of two staves. The upper staff is in treble clef and contains a complex melodic line with many beamed sixteenth notes and slurs. The lower staff is in bass clef and provides a harmonic accompaniment with chords and moving lines.

The second system continues the musical piece with similar complexity in both staves, maintaining the intricate melodic patterns in the treble and the supporting harmonic structure in the bass.

The third system shows further development of the musical themes, with the treble staff continuing its rapid melodic runs and the bass staff providing a steady accompaniment.

The fourth system concludes the piece. It features a *dim e rall.* (diminuendo e rallentando) instruction above the treble staff. The music ends with a double bar line. The bass staff continues with some final chords and melodic fragments.

